

## Projet de construction d'une nouvelle ligne à 315 kV : la ligne Chénier-Outaouais par Hydro-Québec TransÉnergie

Dossier : 6211-09-001

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 12 mars au 26 avril 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le Projet de construction d'une nouvelle ligne à 315 kV : ligne Chénier-Outaouais par Hydro-Québec TransÉnergie a pris fin le 26 avril 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 28 février 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 12 mars au 26 avril 2008, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Hydro-Québec propose de construire une ligne à 315 kV, entre le poste Chénier, à Mirabel, et le poste de l'Outaouais actuellement en construction à L'Ange-Gardien, pour renforcer le poste de l'Outaouais afin de permettre l'exploitation de la capacité ferme de 1 250 MW de l'interconnexion avec l'Ontario dans toutes les conditions d'exploitation du réseau. Cette ligne serait construite selon des critères élevés en ce qui concerne la résistance au vent et l'accumulation de glace. D'une longueur d'environ 114 km, cette ligne traverserait 15 municipalités et serait située à l'intérieur de la servitude d'Hydro-Québec, du côté nord de la ligne existante Chénier-Vignan. La nouvelle ligne traverserait majoritairement des terres de tenures privées en territoire agricole protégé. Son implantation nécessiterait l'ajout d'équipements à l'intérieur du poste Chénier et l'agrandissement du poste de l'Outaouais.

Hydro-Québec estime le coût global du projet à 214 millions de dollars. Le promoteur souhaiterait débiter ses travaux en 2008 et mettre en service la ligne pour le printemps 2010.

(Extrait du communiqué émis le 12 mars 2008)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent de l'information colligée lors des séances d'information, à partir de conversations téléphoniques et de courriels. Selon les lieux de tenue de la séance d'information, les préoccupations concernent :

#### **Mirabel**

- La justification du projet ;
- les nuisances sonores produites par les lignes et par les disjoncteurs en place et futurs ;
- la demande de remplacement des disjoncteurs en place au poste Chénier ;
- les vibrations dans le sol et leurs répercussions aux résidences ;
- l'importance et l'incidence des champs électromagnétiques ;
- les servitudes ;
- l'emplacement des pylônes ;
- l'utilisation des terres déboisées ;
- l'endommagement des sols et des chemins privés en phase de construction et leur réparation ultérieure ;
- la nature de la compensation pour les érables perdus : reboisement ou compensation financière ;
- la puissance des lignes ;
- le nombre de câbles et la longueur de l'isolateur ;
- la hauteur sécuritaire des fils pour accommoder la machinerie agricole ;
- le plan d'urgence en cas d'incidents ou d'accidents ;
- les nuisances visuelles dues à l'éclairage des lampadaires en place au poste Chénier ;
- le questionnement quant à l'absence de deux résidences sur les plans d'Hydro-Québec.

### **Montebello**

- La justification du projet ;
- le choix du tracé ;
- la capacité actuelle du réseau ;
- la localisation des pylônes ;
- la possibilité d'utilisation des pylônes existants pour la ligne projetée ;
- le poste de l'Outaouais ;
- l'assujettissement d'Hydro-Québec aux lois sur l'environnement ;
- les recommandations du rapport Coulombe et le déboisement ;
- les répercussions du déboisement sur le plan agricole ;
- le nettoyage des terrains après le déboisement ;
- l'utilisation d'autres sources d'énergie pour se conformer à la stratégie énergétique du Québec ;
- la garantie d'achat d'énergie par l'Ontario ;
- l'importance et les effets des champs électromagnétiques sur la santé de l'homme et des animaux ;
- l'accès aux études ou autres documents portant sur les champs électromagnétiques ;
- la compensation financière aux agriculteurs ;
- l'utilisation des chemins privés en phase de construction, les dommages subis et leur réparation ;
- l'utilisation des pesticides et des herbicides, leur toxicité et les répercussions sur la santé des personnes et des animaux ;
- l'identification des pesticides utilisés ;
- l'effet cumulatif de tous les projets en région : celui d'Hydro-Québec, l'actuelle construction de l'autoroute 50, etc.

### **Gatineau**

- La demande d'intervention d'Hydro-Québec auprès des municipalités pour favoriser une réduction de taxes proportionnelle à la servitude d'Hydro-Québec ;
- l'expropriation potentielle de résidences ;
- le poste de l'Outaouais ;
- l'amplitude des champs électromagnétiques et les effets sur la santé ;
- l'ampleur du déboisement requis par le projet ;
- la possibilité de l'ajout d'une autre ligne électrique au nord des lignes existantes, dans l'emprise actuelle ;
- la distance entre les pylônes et les maisons ;
- l'installation des nouveaux pylônes près du stationnement de VTT ;
- l'emplacement d'un pylône sur le terrain du club de golf de Thurso afin de ne pas déranger les aménagements ;
- la responsabilité des dommages causés aux cultures autorisées sous les pylônes lors de l'entretien des pylônes ;
- l'utilisation par Hydro-Québec des monticules de sable, provoqués ou naturels, appartenant au gestionnaire d'une sablière.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque centrale, secteur Saint-Janvier	17710, rue du Val-d'espoir Mirabel
Hôtel de ville de Montebello	550, rue Notre-Dame Montebello
Conseil de bande Kitigan Zibi Anishinabeg	1, Paganakomin Mikan Maniwaki
Conseil des Mohawks de Kanesatake	681, rue Sainte-Philomène Kanesatake
Centre municipal de l'Ange-Gardien	870, chemin Donaldson L'Ange-Gardien

### Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
19 mars 2008	Le Soleil	
19 mars 2008	La Presse	
19 mars 2008	Le Droit	
19 et 26 mars 2008		L'Argenteuil
15 et 19 mars 2008		La Revue la Petite-Nation
16 et 23 mars 2008		La Revue la Petite-Nation

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
12 mars 2008 Début de la période d'information et annonce des séances	Médias écrits et électroniques du Québec ainsi que les hebdomadaires et les médias électroniques des Laurentides et de l'Outaouais	2 325	Site du BAPE
1 <sup>er</sup> avril 2008 Rappel des séances aux médias	Médias écrits et électroniques du Québec ainsi que les hebdomadaires et les médias électroniques des Laurentides et de l'Outaouais	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## Les séances d'information

Date	1 <sup>er</sup> avril 2008
BAPE : Animation	Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Marielle Jean, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Aucun représentant
Promoteur	MM. Dany Duchesne et Robert Chaîné ainsi que M <sup>me</sup> Constance Lebel
Assistance	32 personnes
Durée	2 h 45
Lieu	Centre culturel Jean-Laurin, à Mirabel

Date	2 avril 2008
BAPE : Animation	Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Marielle Jean, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Aucun représentant
Promoteur	MM. Dany Duchesne et Robert Chaîné ainsi que M <sup>me</sup> Constance Lebel
Assistance	39 personnes
Durée	3 h
Lieu	Centre d'art de Montebello

Date	3 avril 2008
BAPE : Animation	Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Marielle Jean, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Aucun représentant
Promoteur	MM. Dany Duchesne et Robert Chaîné ainsi que M <sup>me</sup> Constance Lebel
Assistance	26 personnes
Durée	1 h 30
Lieu	Salle de quilles Roule ta boule, à Gatineau

## Les relations de presse

Une journaliste des hebdomadaires *L'Éveil* et *La Concorde* était présente à la séance d'information tenue à Mirabel.

Une journaliste du journal *La Revue la Petite Nation* était présente à la séance d'information tenue à Montebello.

Aucun média n'était représenté à la séance tenue à Gatineau.

## La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis le 12 mars 2008, *Le Droit* ainsi que *Info07.com*, un journal électronique de la région, ont annoncé la tenue des séances d'information et ont repris sensiblement le contenu du communiqué de presse. Le 3 avril, soit le lendemain de la séance d'information à Montebello, *La Revue la Petite-Nation* mentionnait qu'une demande d'audience publique serait faite par un citoyen. Les médias électroniques ont pour leur part annoncé le projet à venir et la tenue des séances d'information.

Québec, le 5 mai 2008

Louise Bourdages, conseillère en communication, chargée du dossier  
En collaboration avec Marielle Jean, conseillère en communication